

La lettre des Enseignants d'EPS d'Aquitaine



N° 18
9 février 2017



Avancement à la hors classe

Pour la dernière fois, l'accès à la hors classe au 01/09/2017 se fera en fonction de votre note globale et de votre parcours professionnel.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du PPCR dès la rentrée prochaine, c'est l'ancienneté qui constituera le critère prioritairement retenu pour prétendre à cette promotion, afin que plus aucun collègue ne parte à la retraite sans la hors classe. D'autre part, le nouveau dispositif PPCR établit un nouveau grade, "la classe exceptionnelle" accessible dès le 3^e échelon de la hors classe.

Attention : Vos pièces justificatives sont à envoyer au Rectorat au plus tard pour le vendredi 17 février.

Votre chef d'établissement portera son appréciation entre le 18/01/2017 et le 03/02/2017, les inspecteurs entre le 07/02/2017 et le 01/03/2017. Ces avis seront consultables sur I-Prof 15 jours avant la CAPA qui se réunira le 13 avril 2017. Tous les collègues syndiqués ont reçu par courrier leur fiche de suivi à nous retourner **impérativement** pour un suivi efficace.

Pour plus d'informations, consultez notre site académique : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article985>

Accès au corps des agrégés

La circulaire encadrant les modalités d'accès au corps des agrégés est parue le 22/12/2016. Le dépôt des dossiers de candidature s'est clôturé le 27 janvier 2017.

Vous pouvez encore nous faire parvenir votre fiche de suivi syndical, à télécharger via le lien : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article983>

Mouvement Inter-académique

Le groupe de travail barème pour le mouvement inter-académique s'est tenu le vendredi 26 janvier.



La Formation Paritaire Mixte Nationale se déroulera le mardi 28 février à 14h pour l'EPS.

Nos militants vous appelleront pour vous donner le résultat de votre mutation. Si vous recevez un sms du Ministère avant cette date, nous vous conseillons de considérer ce message avec la plus grande prudence, les commissions paritaires apportant de nombreuses modifications aux projets de mutation reçus par sms, en raison notamment d'erreurs de barème ou autres correctifs. Nous restons à votre disposition pour toute question à ce sujet. Vous pourrez ainsi joindre les représentants de la section de Paris aux numéros suivants : 01 44 39 23 16 / 01 44 39 23 26 / 01 44 39 23 36 / 01 44 39 23 46, entre le 20 février et le 10 mars (période d'ouverture de ces lignes).

Le calendrier des FPMN et CAPN est consultable sur le lien suivant : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article996>

Avancement d'échelon

L'avancement d'échelon se fera désormais au même rythme pour tous. Chacun aura la possibilité de gagner une année lors du passage au 7e et 9e échelon en fonction du résultat du rendez-vous carrière.

se-unsa.org

Ma promo

je m'en occupe !

Pour plus d'informations, consultez notre site académique : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article979>
<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article982>

ADHÉREZ

C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. **Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.**

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET

L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique
Elu au CTA

Liza MARTIN

LP La Morlette à CENON
Responsable Académique EPS
Elue à la CAPA des Agrégés

Olivier MALRIC

LPO Vaclav Havel à BEGLES
Elu à la CAPA des Professeurs d'EPS

Patrick EUSEPI

Collège Ernest Gabard à JURANCON
Elu à la CAPA des Professeurs d'EPS

Catherine AMBEAU

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Jeunes
Enseignants

Jean-François GARRIC

Retraité actif pour la cause de l'EPS

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org